

PROGRAMME

Le 8 mars 2017

18h00 : Visite du musée Granet privatisé pour l'Association, suivie d'un cocktail dinatoire dans le musée.

Le 9 mars 2017

Accueil à 9h à la Mairie d'Aix-en-Provence

Place de l'Hôtel de ville, 13100 Aix-en-Provence

9h00 > 9h30 : Accueil autour d'un café dans la salle des « États de Provence ».

9h30 : Présentation de la journée par **Catherine LÉGER**, Présidente de l'ADEPL.
Allocution de **Gérard BRAMOULLÉ**, 1^{er} Adjoint au Maire de la Ville d'Aix-en-Provence,
Vice-Président de la Métropole Aix-Marseille Provence.

10h00 > 12h30 :

« Après le big bang territorial ! EPL : les impensées de la loi NOTRe »

- **Témoignages de directrices et directeurs** sur la situation que vivent aujourd'hui les EPL, tant en région qu'en Ile-de-France et dans tous les secteurs d'activités.
- Intervention de **Maître Pierrick CARADEUX**, avocat du cabinet Caradeux Consultants.

12h20 : Intervention de Madame le Maire d'Aix-en-Provence, **Maryse JOISSAINS-MASINI**, Vice-Présidente de la Métropole Aix-Marseille Provence – Présidente du Conseil de Territoire du Pays d'Aix.

12h30 > 13h30 : Cocktail déjeunatoire.

13h30 > 15h30 :

« La responsabilité pénale du dirigeant »

- Introduction de **Patrick DUBOIS**.
- Intervention de **Maître Matthieu HENON**, avocat du cabinet SEBAN et ASSOCIÉS.
- Questions et débat.

15h30 > 15h45 : Conclusion de la journée par la Présidente.

16h00 > 17h30 : Visite des lieux emblématiques, assurée par **Yves LEROUGE**,
Chef de Service du protocole de la ville d'Aix-en-Provence.

Tour de la place via Albertas, la Cathédrale, les Thermes, le Pavillon Vendôme...